



Bulletin

d'information de la
Municipalité du
Canton de Shefford

Volume 20, numéro 1 - mars 2015

On bouge à Shefford !

par Johanne Boisvert, conseillère municipale

La soirée d'inscription pour les activités offertes par la Municipalité, le 14 janvier dernier, a été de courte durée, mais très achalandée! En effet, en un peu plus d'une heure, nous avons recueilli 159 inscriptions pour combler les 5 possibilités qui étaient offertes. Nous avons même été en mesure d'ajouter un deuxième groupe pour l'activité « Pulsation » afin de satisfaire à la demande.

- Aînés actifs (4 groupes) 81 personnes
- Essentrics 22 personnes
- Zumba Gold 16 personnes
- Pulsation (2 groupes) 31 personnes
- Jeunes naturalistes 9 personnes

De plus, 30 personnes se sont inscrites directement auprès du CSSS de la Haute-Yamaska afin de participer à une série de 6 rencontres « En santé après 50 ans ».

Ne soyez pas étonnés de constater un achalandage soutenu dans le stationnement situé à l'arrière de la mairie: c'est la preuve qu'on bouge à Shefford. Des améliorations dans la salle du conseil ont été rendues nécessaires afin d'en maximiser l'espace.

On s'implique à Shefford!

Les activités sportives ou éducatives ne sont pas les seules raisons qui nous font observer un fort taux de fréquentation de la mairie. Des comités de citoyens s'y rencontrent régulièrement.

Depuis le printemps dernier, le comité consultatif « Aînés actifs » s'est rencontré à quelques reprises pour proposer des projets ou des activités à la Municipalité; c'est ainsi qu'est né le « Café citoyen » de l'automne dernier. C'est également à la demande des membres du comité que les ateliers « En santé après 50 ans » proposés par le CSSS de la Haute-Yamaska ont pu être offerts dans notre municipalité. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur leur implication et leur participation.

De plus, afin de donner suite au sondage vérifiant l'intérêt de la population pour une coopérative de santé à Shefford, un comité citoyen composé d'une quinzaine de personnes a été formé afin d'étudier ce projet et d'en planifier les étapes pour une étude de viabilité. C'est à leur demande que la Municipalité de Shefford a accepté de déposer une demande de subvention, dans le cadre du Pacte rural, afin de procéder à cette étude. Le projet repose donc sur l'implication de ce comité de citoyens. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur le dévouement de personnes possédant des expériences aussi variées que pertinentes.

Sommaire

| | |
|--|----|
| Une journée de réflexion par votre conseil..... | 2 |
| Le programme triennal d'immobilisations..... | 3 |
| Les travaux de pavage 2015..... | 3 |
| Le projet de coopérative de santé: demande de financement pour une étude de viabilité..... | 4 |
| Conscientia | 4 |
| Les suites du concours de dessin « Dessine-moi Noël » | 5 |
| Un Sheffordois honoré!..... | 5 |
| Des nouvelles de l'urbanisme | 6 |
| De bonnes habitudes pour le bon fonctionnement d'un champ d'épuration | 7 |
| Agrandissement du garage municipal: c'est presque terminé! | 8 |
| La Politique sur les loisirs a été modifiée..... | 9 |
| De nouvelles cartes | 9 |
| Les permis de brûlage..... | 11 |
| Des nouvelles de vos écocentres | 10 |
| Rectificatif..... | 10 |
| Les prochaines activités | 11 |
| La guignolée 2014 | 12 |
| Vos numéros de téléphone importants | 12 |

(suite à la page 3)

Une journée de réflexion par votre conseil

par André Pontbriand, Maire

Les objectifs 2015

Votre conseil a récidivé encore cette année en organisant une journée de mise en commun. Cette journée s'est tenue le samedi 24 janvier 2015, de 9 h à 16 h, dans la salle du conseil. Deux objectifs étaient à l'ordre du jour: les réalisations 2014 et les buts à atteindre en 2015.

Les réalisations 2014

Parmi celles-ci: la réalisation du sentier pédestre du parc des Montagnards avec ses panneaux informatifs et de signalisation, ainsi que son stationnement avec la participation de l'organisme CENS (Conservation Espace Nature Shefford), la revalorisation du parc Maher, l'agrandissement du garage municipal, le maintien du taux de taxe pour une autre année sans réduction de service, l'amélioration dans l'utilisation des divers médias pour informer adéquatement les citoyens, la réalisation de la cartographie des milieux humides qui nous permettra d'orienter autrement le développement de la Municipalité. Au niveau des loisirs, nous avons clarifié la politique pour une meilleure compréhension par les utilisateurs et nous avons amélioré l'offre de services sur notre territoire. Nous avons adopté une grille qui nous permet de fixer des objectifs pour le personnel de la Municipalité et d'en vérifier les atteintes. La Sûreté du Québec applique maintenant la réglementation municipale dans les rues privées que la Municipalité entretient; la chasse a été repoussée à 150 mètres des résidences, des chemins et des pistes pédestres et cyclables; nous avons adopté le plan des mesures d'urgence et des règles à l'effet que les numéros civiques soient obligatoirement visibles : ils sont maintenant en vigueur. Nous avons élaboré une grille d'évaluation pour l'entretien de nos rues, chemins et routes. Voilà quelques réalisations de votre conseil en 2014.



En 2015, votre conseil aimerait se familiariser avec les nouvelles technologies pour un conseil sans papier. Nous élaborerons notre politique sur les aînés et souhaitons obtenir une subvention pour la mise en place d'une politique sur la famille. Nous devrions finaliser notre étude de faisabilité pour l'établissement d'une coopérative de santé et nous allons poursuivre notre collaboration avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs pour

l'obtention d'une école et d'un centre communautaire.

Nos services seront aux aguets des subventions possibles et distribuées par nos gouvernements. Une étude par notre service des finances sera entreprise sur la possibilité de répartir en quatre versements les paiements du compte de taxes. Nous augmenterons les heures d'utilisation de la niveleuse

pour l'entretien de nos chemins en gravier. Maintenant que nous sommes bien identifiés sur l'autoroute 10, nous désirons procéder à l'identification de nos services (mairie, caserne, garage municipal, parcs, etc.) par des affiches de signalisation qui seront installées en bordure de nos chemins, rues ou routes, les visiteurs seront ainsi capables de trouver nos services publics.

Au niveau de l'aménagement de notre territoire, nous aimerions travailler sur la revitalisation de la rue Denison Est (route 112). De plus, nous désirons terminer la boucle du sentier pédestre du parc des Montagnards et agrandir son stationnement avec la collaboration des membres de CENS. Nous voulons aussi étudier la possibilité de relier certains parcs par des sentiers pédestres.

Enfin, nous devront aussi étudier l'impact du nouveau rôle d'évaluation sur le taux de taxation.

Voilà un résumé des actions posées en 2014 par votre conseil et celles que nous désirons accomplir en 2015.

Le programme triennal d'immobilisations

par Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière

À la séance extraordinaire du conseil municipal du 3 décembre 2014, votre conseil a adopté le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 dont les données sont reproduites intégralement ci-dessous. Le financement des dépenses en immobilisations sera puisé à même le budget du fonds de roulement.

| Immobilisations | 2015 | 2016 | 2017 |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Évolution du réseau routier | 638 079 \$ | 428 147 \$ | 633 441 \$ |
| Ameublements | 15 000 \$ | 8 000 \$ | 8 000 \$ |
| Achat parcs et/ou terrains | 53 240 \$ | 5 000 \$ | 5 000 \$ |
| Équipement et logiciels informatiques | 10 000 \$ | 10 000 \$ | 10 000 \$ |
| Bornes-fontaines sèches | 7 000 \$ | 7 000 \$ | 7 000 \$ |
| Immobilisations mairie et entrepôt | 40 000 \$ | 125 000 \$ | 25 000 \$ |
| Achat véhicules | 0 \$ | 75 000 \$ | 150 000 \$ |
| Immobilisations parc écologique | 15 000 \$ | 0 \$ | 20 000 \$ |
| Immobilisations parcs municipaux | 0 \$ | 0 \$ | 25 000 \$ |
| Politique sur les loisirs | | | |
| – Budget immobilisation | 101 102 \$ | 103 124 \$ | 105 186 \$ |
| Incendie | | | |
| – Ameublements, équipements | 30 000 \$ | 39 700 \$ | 29 800 \$ |
| Immobilisations caserne | 0 \$ | 0 \$ | 95 000 \$ |
| Incendie - Véhicule | 0 \$ | 50 000 \$ | 0 \$ |
| Amélioration du réseau routier | 18 000 \$ | 40 000 \$ | 40 000 \$ |
| Réhabilitation du réseau routier | 200 123 \$ | 519 141 \$ | 256 235 \$ |
| Développement du réseau routier | 0 \$ | 25 000 \$ | 25 000 \$ |
| TOTAL : | 1 127 544 \$ | 1 430 117 \$ | 1 429 667 \$ |

(suite de la page 1)

Enfin, dès le mois de mars, une première rencontre du comité de pilotage « Municipalité amie des aînés » (MADA) aura lieu en vue de doter la Municipalité d'une politique municipale des aînés de même que d'un plan d'action réparti sur trois ans. Ce comité sera composé d'organismes communautaires et d'associations d'aînés offrant des services sur notre territoire de même que de citoyens désireux de participer à cette démarche.

Par ailleurs, le projet de se doter d'une politique municipale de la famille et de son plan d'action a dû

être reporté, le Ministère de la Famille et des Aînés ayant refusé tous les nouveaux projets de politique familiale pour la présente année. Nous espérons être en mesure de donner suite à ce nouveau défi dès que nous le pourrons. Devant la réponse enthousiaste de nos citoyens et citoyennes que nous observons, nous sommes persuadés de pouvoir interpeller éventuellement des organismes et des familles de notre milieu.

Pour l'instant, ce n'est que partie remise, mais soyez assurés que la famille est également une préoccupation de votre conseil municipal. N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins.

Conscientia

par Denise Papineau, conseillère municipale

Le 27 novembre 2014, lors de la 3^e édition des prix Conscientia à La Prairie, la Municipalité du Canton de Shefford était présente pour célébrer l'excellence en environnement et en développement durable en Montérégie.

Corridor appalachien, notre collaborateur dans les dossiers environnementaux, était finaliste au prix Conscientia dans la catégorie « Conservation et mise en valeur des milieux naturels », dans le cadre du projet de la réserve naturelle du Canton-de-Shefford.

La Ville de Brossard a remporté le premier prix pour son plan directeur de gestion des milieux naturels.

La Ville de Granby et les Ami(e)s du bassin versant du lac Waterloo (ABVLW) étaient en nomination.

M. Charles Tisseyre, journaliste

scientifique et animateur, était le président d'honneur de ce gala qui réunissait plus de 200 personnes.

Louise Gratton, écologiste et botaniste de renom, co-fondatrice et membre du conseil d'administration du Corridor appalachien, a été la première personnalité à recevoir un Conscientia Hommage.



M. Richard Morasse, président de l'ABVLW,
Mme Denise Papineau, conseillère municipale
et M. Charles Tisseyre, président d'honneur

Cette reconnaissance souligne sa contribution personnelle et son engagement exceptionnel pour la protection de l'environnement et des milieux naturels.

« Les prix Conscientia ont pour but de souligner la contribution remarquable d'individus, d'organismes, de municipalités, d'institutions et d'entreprises à la protection de l'environnement ou à la promotion et à la mise en œuvre du développement durable en Montérégie. »

Le projet de coopérative de santé : demande de financement pour une étude de viabilité

Afin de réaliser une étude de viabilité pour le projet d'implantation d'une coopérative de santé, la Municipalité du Canton de Shefford déposera prochainement une demande de financement auprès du CLD Haute-Yamaska, dans le cadre du Pacte rural.

Cette étude de viabilité permettra de déterminer les besoins spécifiques auxquels la coopérative

de santé pourrait subvenir et d'élaborer un plan d'affaires détaillé, le tout afin d'évaluer la viabilité du projet d'implantation d'une coopérative de santé sur le territoire du Canton de Shefford.

Pour cette étude, la participation financière de la Municipalité est évaluée à 25 715 \$, si elle obtient le financement du CLD Haute-Yamaska.

Les suites du concours de dessin « Dessine-moi Noël »

Dans le cadre de sa première édition de son concours de dessins « Dessine-moi Noël », le Canton de Shefford a reçu 118 dessins d'enfants âgés entre 5 et 12 ans.

Au total, huit prix en argent ont été attribués dans le cadre de ce concours.

Le premier dessin gagnant se voyait aussi reproduit sur les cartes de Noël de la Municipalité, avec la remise de 25 exemplaires destinées à l'utilisation

personnelle du gagnant.

La remise des prix a eu lieu lors des Féeries de Noël qui se sont déroulées le 14 décembre dernier à l'Érablière Shefford.



Le Canton de Shefford souhaite remercier et saluer le talent de tous les participants.

Pour voir tous les dessins gagnants, consultez la page: cantonshefford.qc.ca/nouvelles/prix-concours/

Camélia Gouin, 12 ans, est la récipiendaire du premier prix dans le cadre du concours de dessin. Bravo!

Un Sheffordois honoré!

Nous sommes très fiers de souligner que l'un de nos citoyens, M. Stephan Maighan, a reçu un prix Cœur Québec Argent, l'un des prix prestigieux décernés par la Fondation des maladies du cœur destinés à rendre hommage à des gens extraordinaires et qui contribuent de façon exceptionnelle à la poursuite de la mission de la Fondation.

M. Stephan Maighan est conférencier de profession et un bénévole profondément



M. Stephan Maighan

impliqué auprès de la Fondation des maladies du cœur depuis 2011.

Depuis trois ans, M. Maighan a été membre du comité organisateur et maître de cérémonie pour plusieurs événements, en plus de donner des conférences au nom de la Fondation dans divers contextes, comme lors du Sommet québécois pour vaincre l'AVC, devant près de 200 experts en santé vasculaire.

Nouvelles de l'urbanisme

par *Éric Salois, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement*

Les abris d'auto temporaires

Le printemps est arrivé, il est temps d'enlever vos abris d'auto. Aucune structure métallique ne peut rester sur place : tout doit être enlevé après la date limite du 15 avril 2015.

Après cette date, les inspecteurs parcourront les rues et les chemins de la Municipalité et aviseront les propriétaires qui n'auront pas respecté ce délai. Par la suite, il se peut que des avis d'infraction puissent être envoyés ainsi que des amendes.

Les numéros civiques : de nouvelles normes obligatoires

Au fil des derniers mois, la Municipalité a adopté le règlement n° 2014-515 concernant la numérotation des immeubles. La création de ce règlement est due principalement aux constatations que le Service de prévention des incendies ainsi que le Service de l'urbanisme ont réalisées à la suite de la prévention et des inspections.

Le constat est celui-ci : nous avons remarqué que plusieurs plaques d'identification de numéros civiques ne sont pas visibles de la route ou qu'elles sont implantées de manière à ce qu'elles soient cachées par la végétation ou autre. Le règlement est présentement en vigueur. Lorsque les pompiers attirés à la prévention passeront, ceux-ci aviseront les propriétaires dont l'affichage des numéros civiques est problématique. De plus, le Service de l'urbanisme sera aussi actif à ce niveau.

L'objectif est de permettre aux services d'urgence (pompiers, policiers, etc.) de se rendre rapidement sur les lieux. Vous savez que les minutes sont importantes et cruciales, donc pas de temps à perdre ! Présentement, il y a des lacunes, et nous désirons les corriger le plus rapidement possible, le tout pour la santé et le bien-être de nos citoyens.

Les rassemblements sur une propriété privée

Depuis quelques années, tous les organisateurs doivent se procurer un permis émis par la Municipalité pour tout rassemblement ayant plus de 75 personnes. Cette demande de permis doit être déposée à la Municipalité au moins 30 jours avant la tenue de l'événement. Si les organisateurs ne respectent pas ce délai, malheureusement, nous ne pourrions pas autoriser la tenue du rassemblement.

Le coût du permis est de 50,00 \$.

Aucun permis n'est nécessaire si le rassemblement est à caractère familial, dont la majorité des participants est apparentée aux organisateurs ou aux propriétaires des lieux, soit en tant que parents, enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, conjoints, époux, cousins ou cousines.

Une fois que le permis est délivré, celui-ci est expédié à la Sûreté du Québec (SQ), au Service de prévention des incendies de Shefford ainsi qu'au Service des travaux publics. Si le ou les organisateurs ne respectent pas les normes établies dans ce règlement, ils sont tous passibles d'amende.

Donc, ne tentez pas la chance, informez-vous à nos bureaux.

Les travaux de pavage 2015

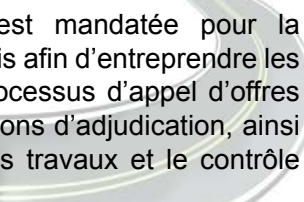
Chaque année, le conseil sélectionne des rues ou des chemins qui passeront du gravier à l'asphalte, contribuant ainsi à l'évolution du réseau routier.

Pour 2015, les rues qui seront nouvellement pavées, en tout ou en partie, sont les suivantes : Schmuck, Potvin, Poulin, Laflamme, Bourque, Paquette, des Chênes et de la Roseraie.

Les rues ou chemins dont le pavage sera réhabilité,

en tout ou en partie, sont les suivants : Poulin, Boisvert, Noble et Clark Hill.

C'est la firme EXP qui est mandatée pour la préparation des plans et devis afin d'entreprendre les travaux, pour le suivi du processus d'appel d'offres y compris les recommandations d'adjudication, ainsi que pour la surveillance des travaux et le contrôle des matériaux.



Des bonnes habitudes pour le bon fonctionnement d'un champ d'épuration

par *Éric Salois, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement*

Ce petit texte pourra répondre à plusieurs de vos questions et préoccupations en ce qui a trait à votre installation septique.

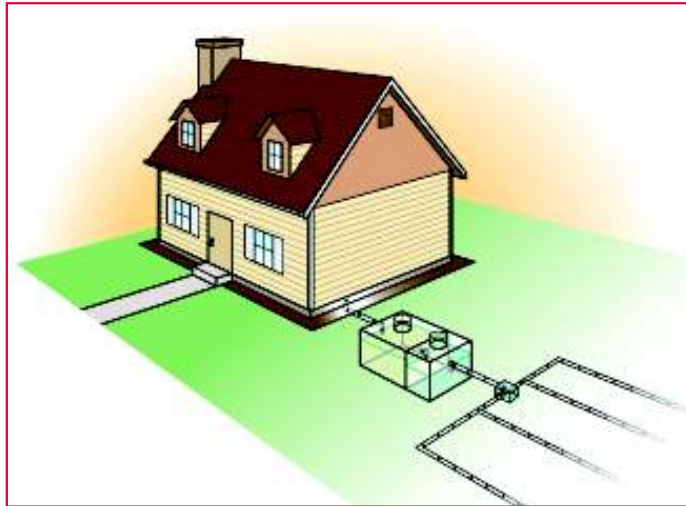
Une surcharge d'eaux usées peut inonder ou colmater le sol. Les causes communes d'une augmentation de la consommation comprennent, entre autres, une utilisation excessive des appareils ménagers et le mauvais fonctionnement d'accessoires de plomberie. Nous recommandons l'échelonnement de l'utilisation des appareils ménagers durant la journée comme suit :

- | | |
|-------------------|---|
| • Matin | Douche +1 brassée de lavage |
| • Avant midi | 1 autre brassée de lavage, espacée d'au moins ½ heure |
| • Après le souper | Bain des enfants + 1 brassée |
| • Soirée | Bain adulte |
| • Coucher | Lave-vaisselle |

Le fait de ne pas vidanger la fosse septique à intervalles réguliers (maximum 2 ans) pourrait signifier que les solides pourraient être entraînés dans le champ d'épuration et colmater le sol.

Les eaux de toitures, des cours d'eau et des drains de fondation doivent être écartés de la fosse septique étant donné qu'une telle surcharge inonderait le champ d'épuration. Il ne faut pas verser dans la fosse septique des quantités appréciables d'eau de lessive, de substances fortement caustiques, d'acide, de désinfectants ou d'autres matières de nature à agir à l'encontre des bactéries. Des petites

doses d'agents de récurage ou de blanchiment semblables à ceux servant à désinfecter l'eau ou à stériliser la vaisselle ne nuiraient pas sensiblement au travail des bactéries, mais un apport habituel de fortes quantités pourrait nuire au réseau d'assainissement.



Nous recommandons fortement de ne pas envoyer l'eau de lavage à contre-courant « back wash » des adoucisseurs d'eau vers la fosse septique puisque la dissolution des sels peut, à moyen terme, former une couche imperméable avec le sable ou le sol en général du champ d'épuration,

et même endommager les parois des fosses septiques en béton.

Nous souhaitons aussi vous référer au *Guide de bonnes pratiques*, que vous pouvez consulter au : www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/Guide-bonnes-pratiques-proprio-dispositifs.pdf.

Ce guide est une excellente ressource pour en savoir plus sur le bon entretien de votre champ d'épuration.

Ce guide vous rappellera notamment que **l'entretien d'une fosse septique doit être effectué par des professionnels dans ce domaine**. En effet, il est important de ne jamais entrer à l'intérieur d'une fosse septique puisqu'il s'agit d'un espace clos qui contient des gaz toxiques et très peu d'oxygène, ce qui peut rapidement s'avérer fatal.

Bien que les couvercles doivent être accessibles en tout temps pour permettre la vidange de la fosse, ils doivent être sécuritaires et en bon état afin d'éviter tout risque de chute à l'intérieur de la fosse.

Nouvelle directrice au Service des travaux publics

À la suite d'une réorganisation administrative, Mme Chantal Morissette a été nommée directrice du Service des travaux publics.

Cette nomination fait aussi suite au départ à la retraite de M. Roland Fortin.

Mme Chantal Morissette, qui est à l'emploi du Canton de Shefford depuis 2009, a occupé les fonctions d'adjointe



Mme Chantal Morissette

technique, puis de superviseure aux travaux publics, avant cette nomination. Nous lui transmettons toutes nos félicitations.

Nous souhaitons aussi une retraite bien méritée à M. Roland Fortin. La Municipalité tient à le remercier pour son dévouement et à saluer la qualité de son travail durant toutes les années pendant lesquelles il a travaillé pour nous.

Agrandissement du garage municipal : c'est presque terminé !

*par Chantal Morissette,
directrice du Service des travaux publics*

Le présent conseil municipal a donné son aval, au printemps 2014, à l'agrandissement du garage municipal situé au 218, chemin Robinson Ouest.

Puisque la disponibilité des locaux à la mairie devenait restreinte et pour ainsi éviter l'agrandissement de celle-ci, le conseil a profité de cet agrandissement pour ajouter des bureaux qui serviront à l'administration des travaux publics.

Afin d'être conformes aux règlements municipaux, nous avons également procédé à l'acquisition des lots adjacents à l'ancien garage municipal.

Cet agrandissement, de 60 pi de largeur par 110 pi de profondeur, inclut des bureaux, une mezzanine,

une salle mécanique/électrique, une salle de repos, un bloc sanitaire, une clôture afin de sécuriser les équipements municipaux, etc.

À la suite de l'octroi des contrats professionnels pour l'architecture et l'ingénierie, le contrat pour la construction du nouvel entrepôt municipal a été adjudgé, en juillet 2014, au plus bas soumissionnaire

conforme, soit l'entreprise COMCO Entrepreneur en bâtiment.

Le Service des travaux publics procède actuellement à l'aménagement intérieur des nouveaux locaux.

L'acceptation provisoire du

contrat principal a été effectuée le 29 janvier dernier. Au printemps, lorsque la température sera plus clémente, les travaux de peinture et de crépi seront effectués, ce qui complétera les travaux d'agrandissement.



La Politique sur les loisirs a été modifiée !

par Lyn Ouellet,
coordonnatrice aux événements et aux loisirs

Demande de remboursement : nouveau formulaire OBLIGATOIRE

Dès maintenant, il est obligatoire de remplir et de soumettre à la Municipalité, avec les documents requis, un formulaire de demande de remboursement.

Ce formulaire peut être rempli directement en ligne, à partir du site Internet de la Municipalité (section « Formulaires » sous l'onglet « CITOYEN »). La version PDF du formulaire peut aussi y être téléchargée. Sa version papier est également disponible à la réception de la mairie du Canton de Shefford.

En plus des reçus d'inscription, une preuve de résidence du participant est dorénavant requise

(exemples: copie du permis de conduire, du compte de taxes, d'une carte officielle avec adresse à Shefford).

Pour un enfant, une copie du plus récent bulletin scolaire où figure l'adresse de l'enfant OU si l'enfant ne fréquente pas l'école, une photocopie d'une carte ou d'un reçu de service de garde où figure l'adresse de l'enfant est requise.

Quoi de neuf ?

- Dans le cadre du montant maximal de 1 000 \$/année établi par famille, une limite annuelle de 250 \$ est maintenant imposée, par activité et par personne.
- Les exclusions au remboursement sont maintenant circonscrites et détaillées.

Pour les détails sur celles-ci, consultez :
www.cantonshefford.qc.ca

De nouvelles cartes

Nouvelle carte routière

La nouvelle carte routière de la Municipalité du Canton de Shefford, qui comprend le tracé de 8 nouvelles routes et l'adresse des parcs est maintenant disponible. Les exemplaires sont en vente à la mairie du Canton de Shefford pour la somme de 2 \$. Vous pouvez aussi consulter celle-ci sur le site de la Municipalité sous l'onglet « CITOYEN », puis « Documents d'intérêt ».

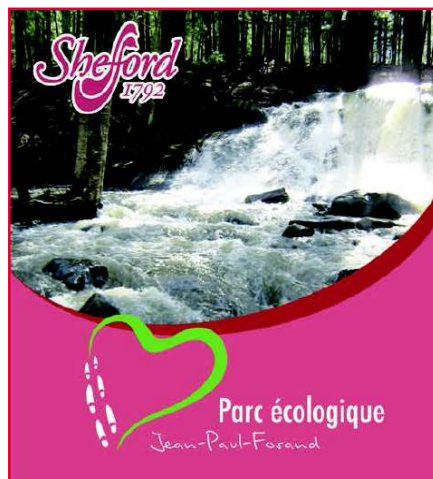
Veillez prendre note que les anciennes cartes routières de la Municipalité demeurent disponibles à la mairie. Vous pouvez vous procurer des exemplaires de cette précédente version gratuitement.



Nouvelle carte des sentiers (Parc écologique Jean-Paul-Forand et parc des Montagnards)

Des exemplaires de la toute nouvelle carte des sentiers, y compris le tracé des sentiers du parc écologique Jean-Paul-Forand, mais aussi celui du sentier du parc des Montagnards, sont maintenant disponibles, gratuitement, à la réception de la mairie du Canton de Shefford.

Cette nouvelle carte des sentiers est également disponible en ligne.



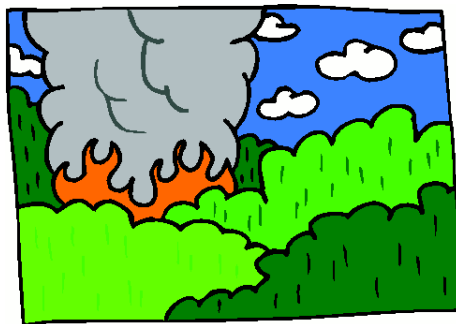
Vous pouvez la télécharger sur le site Internet de la Municipalité sous l'onglet « CITOYEN », et « Documents d'intérêt ».

Les permis de brûlage

par Luc Couture, pompier préventionniste

Premièrement, il faut savoir que plusieurs incendies dus au brûlage extérieur se font au printemps quand l'herbe ou les feuilles sont secs. Le risque d'incendie relié à un brûlage extérieur est élevé. Le Service de prévention des incendies a dû répondre à plusieurs appels « feu de champs » au cours des dernières années. Voici des règles de base pour diminuer les risques d'incendie lors d'un brûlage extérieur.

Il est défendu à toute personne d'allumer ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé ou public sans avoir préalablement obtenu un permis de la Municipalité. La demande de permis de feu est aisée: vous pouvez effectuer votre demande par téléphone



au 450 776-3316 ou en remplissant un formulaire sur le site Internet de la Municipalité (onglet « CITOYENS », sélectionner « Formulaires » puis cliquer sur l'onglet « Sécurité incendie »).

Toutefois, certains types de feu ne nécessitent pas de permis. Voici des exemples: les feux dans les appareils de cuisson en plein air, les feux dans des contenants en métal comme les barils ou autres avec couvercle pare-étincelles, les feux réalisés sur parterre minéral et dont le pourtour est exempt de toute matière végétale (ex: sable, terre ou pierre) et est plus petit qu'un mètre de diamètre par un mètre de haut (flammes).

Pour vos questions, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de prévention des incendies au : 450 776-3316.

Des nouvelles de vos écocentres

Récupérer le polystyrène : maintenant possible !

Donnez une seconde vie à tous vos polystyrènes en les apportant aux écocentres.

Soyez parmi les premiers à récupérer tous vos résidus de polystyrène de postconsommation à l'aide d'une nouvelle technologie.

Insérés dans des concentrateurs pour ensuite être purifiés, ces résidus seront recyclés en une matière plastique d'une grande valeur.



Apportez-nous tous vos résidus en polystyrène comme :

- le styromousse :
 - Emballages
 - Barquettes alimentaires,
 - Produits isolants ;
- le plastique portant le code n° 6 :
 - Pots de yogourt individuels,
 - Vaisselle à usage unique,
 - Pochettes de CD et DVD, etc.

RECTIFICATIF : Collecte des sapins de Noël

Puisqu'il a été statué que le 5 janvier 2015 était trop tôt pour la collecte des sapins de Noël, la MRC de La Haute-Yamaska a déplacé cette date de collecte au 14 janvier 2015.

Lors de cette modification, il n'était plus possible de modifier la date sur le bulletin municipal. Nous nous voyons désolés pour tous ceux qui ont dégarni leur arbre plus tôt que prévu en vue de respecter la date véhiculée dans le bulletin municipal de décembre 2014.

Événements à venir !

COURSE AUX OEUFS DE PÂQUES !

Samedi 4 avril
9 h 30 à 11 h 30 - Gratuit
Parc écologique J-P-Forand

Une sortie familiale des plus amusantes !

Enfants et parents pourront parcourir, panier en main, un magnifique sentier, à la recherche d'œufs colorés qu'ils échangeront au retour pour un succulent chocolat.

*Apportez votre panier.
Beau temps mauvais temps !*



JOURNÉE VERTE

Samedi 23 mai
De 8 h à 12 h - Gratuit
Parc de la Mairie

*Distribution d'arbres et d'arbustes.
Preuve de résidence obligatoire.
Quantité limitée. 10 plans par adresse, dont un maximum de 3 arbustes.
Premier arrivé, premier servi.*

*Échange et vente de fleurs vivaces.
Vous aimeriez y participer ?
Réservez votre espace en communiquant avec Lyn Ouellet au 450 539-2258, poste 239*

Beau temps mauvais temps !



**Séance d'information GRATUITE
COMPOSTER CHEZ SOI
présentée par Gilles Paradis
(Monsieur Compost)
Aucune inscription nécessaire
Pour plus d'information :
(450) 378-9976, poste 2231.**

CONFÉRENCE EN HORTICULTURE

Mercredi 29 avril
De 13 h à 15 h 30 - Gratuit
Salle du conseil, 245 chemin Picard

UN BON DÉPART POUR LA SAISON !

Madame Thérèse Bellemare, hortultrice et conférencière, viendra nous entretenir sur les trucs et astuces pour nos terrains et plates-bandes et nous présentera les nouveautés et tendances 2015.

*Réservez votre place au 450 539-2258, poste 239.
Places limitées. Priorité aux résidents de Shefford.
Gratuit.*



LA GRANDE VENTE DÉBARRAS

Samedi 6 juin et dimanche 7 juin
De 8 h à 16 h



La Municipalité vous offre la possibilité de réaliser une grande vente-débarras à votre domicile ou de vous regrouper au Parc de la Mairie pour créer un événement monstre. Aucun permis ne sera requis pour ce week-end seulement.

Réservation obligatoire pour tous

Pour une ou deux journées. Communiquez avec Manon Chalifoux du Service d'urbanisme au 450 539-2258, poste 223.

Si vous désirez laisser vos tables sur place au Parc de la Mairie pour la nuit de samedi à dimanche, un gardien de nuit sera sur place - Des frais de 10 \$ vous seront alors demandés.



Opération bandes riveraines en santé

Afin de promouvoir la « revégétalisation » des berges, la MRC de La Haute-Yamaska offre aux riverains des lacs et des cours d'eau des arbustes à fleurs et à fruits à faible coût. Les arbustes seront distribués le 16 mai prochain dans un kiosque prévu à cette fin, à un endroit qui sera bientôt précisé

Les conditions :

- Être un propriétaire riverain résidant sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska ;
- Coût: 1 \$ par arbuste ;
- Limite de 100 arbustes par citoyen ;
- Être inscrit d'ici le 15 avril prochain, à l'aide du formulaire disponible sur le site Internet de la MRC.

Savez-vous planter... dans la bande riveraine ?

Le 16 mai, lors de la journée de distribution des arbustes, un atelier sur la « revégétalisation » des bandes riveraines sera offert GRATUITEMENT aux riverains inscrits. Consultez le site Internet de la MRC pour connaître le lieu de l'activité.

La guignolée 2014

par Bruno Foisy, citoyen de Shefford

Encore cette année, la guignolée du 7 décembre 2014 a été un franc succès. Sans votre générosité, plusieurs familles moins nanties de notre localité n'auraient pas eu la possibilité de recevoir des paniers de Noël qui ont été remis par les Chevaliers de Colomb de Waterloo avant Noël.

Alors, je voudrais remercier les résidents du Canton de Shefford pour nous avoir ouvert vos portes et nous remettre vos dons en denrées ou en argent, qui ont été très appréciés.

J'aimerais également remercier nos nombreux bénévoles (plus de 50 personnes), qui ont aidé à la cueillette des dons ou à d'autres tâches, nos commanditaires et le Service de prévention des incendies de Shefford pour la guignolée 2014. Sans vous, nous n'aurions pas réussi cette journée avec succès.

Pour ceux qui désireraient participer comme bénévole l'an prochain, veuillez contacter les responsables de la guignolée dans Shefford pour les Chevaliers de Colomb de Waterloo, conseil 2077, au 450 991-0735.

Vos numéros de téléphone importants

Urgences (ambulance, incendie, police) 9-1-1
Casernes des pompiers 450 776-3316
Mairie..... 450 539-2258
Garage municipal 450 539-0055
Perception et taxes poste 222

André Pontbriand, maire poste 236

Administration

Sylvie Gougeon, directrice générale
et secrétaire-trésorière poste 224
Sharon Forand, adjointe - trésorière poste 222
Francine Larose, agente de bureau poste 235
Jackie Lavigne, secrétaire - réceptionniste poste 221
Nancy Meese, secrétaire de direction poste 228

Événements et loisirs

Lyn Ouellet, coordonnatrice poste 239

Prévention des incendies

Luc Couture, pompier préventionniste,
directeur adjoint 450 776-3316

Travaux publics

Chantal Morissette, directrice poste 227

Urbanisme et environnement

Éric Salois, directeur poste 234
Pascale Létourneau-Tremblay, inspectrice poste 225
Manon Chalifoux, agente de bureau poste 223

Courriel : info@cantonshefford.qc.ca
Site Internet : www.cantonshefford.qc.ca

Le Bulletin d'information est produit par la Municipalité du Canton de Shefford

Coordination : Nancy Meese

Collaboration : Johanne Boisvert, Luc Couture,
Bruno Foisy, Sylvie Gougeon,
Denise Papineau, Lyn Ouellet,
Chantal Morissette, André Pontbriand
et Éric Salois

Révision : Catherine Baudin – La Quintessence

Photos : Canton de Shefford,
Google Image, Stephan Maighan
et Denise Papineau

Réalisation : Sylvain Audet, MBA
450 920-1258

Réalisé et imprimé à Shefford sur papier Rolland Enviro 100,
fabriqué au Québec par Cascades



RETOURNEZ TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
Municipalité du Canton de Shefford
245, chemin Picard, Shefford (Québec) J2M 1J2

